

## ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Paris :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

## On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAPITTE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en lim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Juillet 1876.

## Bulletin politique.

L'Echo universel publie trois dépêches d'où il semble résulter que, malgré des déclarations de neutralité, l'Angleterre se prépare à une intervention en Orient.

Voici le texte de ces dépêches :

« Londres, 30 juin.

On considère comme absolument certain, dans nos cercles politiques, que l'Angleterre se prépare activement à l'expédition de 27,000 hommes de troupes en Orient.

S. A. le duc d'Edimbourg a demandé à l'amiralité le second commandement dans la Méditerranée; les lords de l'amiralité le lui ont refusé.

Lord Derby a été sur le point de donner sa démission, au commencement de cette semaine, pour divergence d'opinion politique avec M. Disraeli, sur une question de première importance. Il a fallu une haute intervention pour ramener l'accord.

Ces nouvelles sont en contradiction complète avec les déclarations officielles de neutralité faites par le cabinet de Saint-James. Nous ne pouvons donc qu'enregistrer ces dépêches sous toutes réserves, et attendre qu'elles se confirment.

Si elles sont vraies, il faudrait les regarder comme excessivement graves, puisqu'elles indiqueraient une intervention armée de la part de l'Angleterre, et que cette intervention en amènerait d'autres, ce qui serait une guerre européenne. Mais jusqu'à plus ample informé nous devons douter encore de ces dépêches de l'Echo.

A cette heure, la parole est aux événements. Nous devons être sobres de réflexions en présence de l'attitude réservée des puissances dont il est bien difficile de prévoir

les intentions. La Russie attend, tout en faisant secrètement des préparatifs militaires; l'Angleterre arme aussi, mais son cabinet se refuse obstinément à toutes révélations sur sa ligne de conduite; quant à l'Allemagne, dont l'action n'a jamais été bien claire, elle garde plus que jamais un silence profond, et nul ne peut deviner ce que serait sa politique au cas d'un conflit européen.

Plusieurs dépêches signalent une fermentation assez grave dans le sud de la Hongrie, où se forment des bandes pour porter secours aux insurgés. Le gouvernement autrichien, qui, de tous les gouvernements, a été depuis un an le plus décidé à garder la neutralité, vient d'y proclamer l'état de siège. Il fait activement surveiller ses frontières par des corps de troupes.

Quant à l'insurrection bulgare, on ne peut douter qu'elle ne prenne le caractère d'un soulèvement général à l'approche de l'armée serbe qui tentera de lui donner la main. La Bulgarie, dans plusieurs de ses provinces, a été mise à feu et à sang par les bachibouzouks: cent cinquante de ses villages ont été réduits en cendres; la population exaspérée voudra venger ces horreurs.

La Correspondance universelle annonce une nouvelle assez importante. Le cabinet d'Athènes, vu la gravité de la situation, aurait invité le roi des Hellènes à rentrer dans ses Etats, et en attendant aurait donné l'ordre d'armer tous les navires disponibles.

Quand on examine la carte du pays qui va servir de théâtre à la guerre, on voit que les hostilités ne peuvent guère commencer avant le 4 ou 5 juillet, au plus tôt.

Le prince Milan a quitté Belgrade le 29 juin; la distance qu'il a à franchir pour se rendre à la frontière est de 470 kilomètres environ; or, dans ce pays où il n'y a pas de voies ferrées, il faut faire la route à cheval; le prince ne peut donc arriver au quartier général avant le 4 juillet.

En partant il a adressé au peuple serbe une proclamation très-belliqueuse où nous

lisons cette phrase: « Je pars pour rejoindre notre armée et combattre avec elle l'ennemi séculaire de notre race. »

On peut induire de ces paroles que ce n'est point une guerre politique qui commence, mais bien une guerre de race, une lutte de chrétiens contre Ottomans; le prince semble avoir voulu par ce langage rallier autour de son drapeau toutes les forces de l'insurrection.

Un chaleureux appel est aussi adressé aux femmes par la princesse Milan pour la direction des ambulances et les soins à donner aux blessés: la princesse s'enrôle avec elles sous la croix rouge de Genève.

En entrant sur le territoire turc, l'armée serbe va se heurter à trois forteresses importantes qui défendent les passages; ce sont les places de Widin, de Nich et de Novi-Bazar. Nich est située au centre et peut être considérée par sa force et par sa position comme la clef de la Turquie sur cette frontière, comme l'objectif de toute armée qui voudrait pénétrer sur le sol ottoman. Il faut l'enlever ou la tourner, si on a pour cette opération des forces suffisantes.

Les Turcs ont compris son importance, car ils y ont accumulé les travaux de défense et en ont fait leur principal camp retranché. Ils commandent de là toute la vallée de la Morawa, et la principale route qui pénètre au cœur de l'empire.

Plusieurs journaux signalent le départ de l'ex-maréchal Bazaine pour Constantinople, où il demanderait le commandement en chef de l'armée turque. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle.

L'attitude du Monténégro est toujours indécise. Les préparatifs militaires y sont poussés à leurs limites extrêmes, puisque tous les hommes de 17 à 60 ans sont appelés sous les armes; pourtant le télégraphe nous signale toujours des pourparlers engagés entre le prince Nikita et le gouvernement turc, qui fait mille efforts pour le détacher de l'alliance serbe. La participation du Monténégro à la lutte est probable, mais elle n'est point encore assurée.

Nous sommes toujours sans nouvelles positives de Constantinople, où l'on a des craintes sérieuses de révolution. Au premier coup de canon tiré, un coup de théâtre subit dans la capitale peut changer en une heure la situation. En apparence, le calme y règne; en réalité, tout y est possible.

## LE RÔLE DE LA FRANCE.

Les affaires extérieures, dont nous devrions avec prudence ne pas nous occuper, paraissent inquiéter fort, tout au moins, le monde de la spéculation. Notre marché est très-affecté depuis quelques jours par la détermination que la Serbie a prise de venir au secours de l'Herzégovine contre la Turquie. C'est là, en effet, un fait grave, car la Serbie ne s'est pas résolue à la guerre sans s'être assurée de l'approbation, de l'appui et, au besoin, du secours de son alliée naturelle: la Russie.

Il serait donc possible que l'éternelle question d'Orient — ce point d'interrogation qui menace l'Europe depuis plusieurs siècles — allumât tout à coup une guerre à laquelle la France ne doit et ne peut prendre aucune part.

Le traité de Francfort n'ayant pas réglé notre sort devant l'Europe, M. Thiers ayant comme à plaisir annulé notre marine, notre rôle est bien simple :

Nous abstenir.

Nous ne pouvons être ni avec ni contre la Russie;

Nous ne pouvons servir ni les projets de l'Allemagne du Nord, ni ceux de ses adversaires;

Nous sommes obligés au même respect envers l'Autriche;

Nous ne saurions être utile à l'Angleterre qui ne peut rien pour nous.

Grâce à la politique égoïste de M. Thiers qui a tout sacrifié à sa popularité du moment, nous sommes plus isolés en Europe que la Belgique, que sa neutralité couvre jusqu'à un certain point.

14

## Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

(Suite.)

VIII.

Mon mariage avec Geneviève fut le terme de mes études. Jusqu'alors j'avais travaillé à devenir capable; une fois chef de famille, je m'occupai à tirer parti de ma capacité.

Pour celui qui a vécu dans l'ordre et le travail, cette entrée en ménage est une grande joie et un grand encouragement.

L'idée qu'on ne se fatigue plus pour soi tout seul vous met au cœur plus de courage; on commence à penser au lendemain quand on doit y arriver de compagnie; en sentant que désormais on est deux, on noue plus ferme les cordes de son échafaudage, et on ajoute un étançon pour plus de sûreté.

Depuis mon premier jour de noces, j'ai bien eu des soucis ou des humeurs noires: plus d'une fois, sous la charge lourde de la famille, j'ai senti que mes bretelles me tiraient à l'épaule; mais quand je suis revenu de bon sens, j'ai toujours trouvé que le

mariage était une sainte et brave chose, le meilleur secours contre les mauvais coups du sort, et, pour tout dire, la véritable force des hommes de bonne volonté.

Aussi faut-il savoir y mettre du choix. Avant d'appeler ainsi dans votre vie un autre vous-même, qui devient comme votre ombre vivante, il est bon de lui regarder à la tête et au cœur, de s'assurer qu'on aura près de soi, dans la maison, une seconde conscience et non pas un tentateur.

Si, pour un associé d'affaires, on hésite de peur qu'il ne vous prenne votre crédit et votre argent, qu'est-ce donc pour une associée d'existence, qui peut vous prendre votre repos et votre honneur.

A dire le vrai, les femmes qui tournent ainsi contre vous sont le petit nombre: presque toutes apportent au ménage plus de droiture, de bonne conduite et de dévouement que le mari.

Elles peuvent avoir plus de menus défauts, mais elles ont moins de vices; il est rare de les trouver endurcies dans le mal, encore, si cela arrive, ne le sont-elles, le plus souvent, que par notre faute.

Ceux qui vivent au-dessus de nous, dans une aisance qui leur est venue d'héritage ou que le travail leur gagne sans trop de peine, ne savent pas tout ce que vaut une brave femme d'ouvrier.

Ce n'est pas seulement la ménagère de notre pain, c'est la ménagère de notre courage et de notre probité.

Que de tentations entreraient au logis si elle n'était point là pour leur fermer la porte! que de laides idées qui n'osent pas naître parce que leur regard va jusqu'au fond de nous!

L'embarras d'avouer une mauvaise intention nous force souvent de rester honnêtes; car ce n'est pas chose si facile qu'on croirait de s'avouer, l'un à l'autre, sa méchanceté, et de marcher à deux dans le mal.

Quoi qu'on fasse, la hardiesse n'est point égale; il y en a toujours un qui s'inquiète, qui tire en arrière, et c'est la femme le plus souvent. D'habitude, où on l'écoute, tout va en droite ligne et sûrement.

Pour ma part, j'avais eu la main heureuse. Je trouvais dans Geneviève ce que j'avais espéré, et au-delà.

Telle je l'avais vue le premier jour, telle je la vis après le mariage, telle elle est toujours restée.

Je lui confiais tous mes projets, je lui racontais toutes mes affaires, et elle me donnait ses conseils sans trop en avoir l'air.

A mon idée, la plus grande joie du ménage est dans cette confiance qui fait que le cœur est, comme la bourse, toujours en commun.

Que vous ayez de la tristesse, de la colère ou de l'espoir, vous trouvez du moins toujours quelqu'un pour en prendre sa part; vous ne laissez pas grandir en vous-même tous ces petits ruisseaux qui, à la longue, forment un étang et emportent la chaus-sée.

Ce qui vous arrive chaque jour par le courant de la vie s'en va par les confidences, comme par un trop-plein, et, de cette manière, l'âme garde à peu près son niveau.

Depuis mon mariage, j'avais imité Maurice: je m'étais lancé dans de petites entreprises qui avaient réussi; mais, à l'exemple de tous ceux qui débutent, j'avais dû soumissionner au rabais et exécuter avec de faibles ressources; aussi le bon résultat était-il moins dans les bénéfices que dans la réussite.

J'avais gagné peu de chose, mais je commençais à me faire connaître. Bientôt je me trouvai engagé dans un assez grand nombre d'affaires.

Mon exactitude et mon activité avaient inspiré de la confiance; à défaut de capital, j'obtenais des crédits.

Il fallait avoir l'esprit et la main à tout, conduire les choses vivement, sûrement, et arriver à heure fixe sous peine de verser.

La tâche était rude; mais en définitive tout marchait; les rentrées et les paiements étaient échelonnés de manière à se compenser, et j'espérais

Nous avons été les arbitres des destinées de l'Europe;

Il y a bientôt 24 ans, le 16 mars 1856, dans Paris devenu la capitale du monde, se signait un traité qui réglait la paix de l'Europe et qui n'a été dénoncé que le jour où les républicains donnant la main aux ennemis de la France la laissaient désarmée et impuissante devant les Prussiens victorieux.

Aujourd'hui toute paix sera signée en dehors de l'influence française;

En dehors des intérêts français;

Et voilà pourquoi l'on baisse à la Bourse.

Le crédit financier d'un pays est toujours en raison directe de sa sécurité et de son influence.

## Chronique générale.

Dans la dernière réunion de la commission sénatoriale saisie de la loi Waddington, la sous-commission chargée de l'examen des pétitions a fait connaître les résultats de son travail. Le nombre des pétitions légalisées s'élevait à 4,944, portant 77,248 signatures; le nombre des signatures dépasse 400,000, mais 622 pétitions ne sont pas légalisées. A ces chiffres, il faut ajouter les nombreuses pétitions remises depuis l'examen et celles qui seront encore déposées sur le bureau du Sénat, et dont la suspension des séances depuis lundi a retardé le dépôt.

Après une discussion d'une heure environ, la commission s'est ajournée pour nommer le rapporteur.

On annonce pour aujourd'hui mardi le dépôt de la proposition Marcou relative aux poursuites contre les auteurs du 2 décembre.

On dit que M. le ministre de l'intérieur vient de se faire adresser par les préfets un long rapport sur les mouvements récents auxquels a donné lieu le remplacement des maires ne faisant point partie du conseil municipal. Il résulterait de ce travail que le nombre des maires pris en dehors du conseil municipal et actuellement en fonctions, est réduit à cinquante.

La commission du budget a repoussé une demande de crédit de 2 millions pour l'entretien des carlistes internés en France.

Seulement si l'on refuse une subvention aux carlistes réfugiés, on perd le droit de les interner, car on doit leur laisser toute liberté pour gagner leur vie.

On lit dans le *Journal officiel* :

Dans son numéro du 29 juin courant, le journal le *Figaro* publie une correspondance datée d'Amiens dans laquelle sont données, sous la forme la plus précise, des indica-

tions sur l'appel des réservistes des classes de 1868 et 1869, au moment des manœuvres d'automne.

Ces indications sont complètement inexactes, car aucune décision n'a encore été prise pour la convocation des réservistes en 1876.

Les conditions dans lesquelles pourrait avoir lieu cette convocation sont à l'étude, et le ministre de la guerre ne pourra arrêter de dispositions définitives que lorsque la question aura été soumise aux Chambres.

Il y aura lieu, en effet, de leur demander l'allocation des crédits qui seront nécessaires pour pouvoir cette année, comme on l'a fait en 1875, se conformer aux prescriptions de la loi sur le recrutement relatives à l'instruction des réservistes.

On annonce que, lors de la discussion de l'interpellation Benjamin Raspail, relative à la lettre du maréchal-président et aux poursuites contre les communards, un membre de la gauche radicale soulèvera une question sur ce fait, que la lettre du maréchal a paru au *Journal officiel* sans être contresignée par un ministre.

On écrit de Paris au *Novelliste de Rouen* :

« M. Waddington a dit devant la commission de la collation des grades au Sénat que le cabinet désirait que la Chambre ne se prorogât pas avant d'avoir voté le budget.

» Cette déclaration est très-commentée à Versailles, où l'on trouve qu'elle ne tient aucun compte de l'état des travaux de la commission du budget, qui ne paraissent pas pouvoir être terminés de façon à permettre au Parlement de voter le budget d'ici aux premiers jours d'août. En effet, à l'heure actuelle, de tous les rapports spéciaux concernant les divers départements ministériels, il n'y en a guère que deux ou trois de déposés. Or, il est impossible que d'ici au 8 août les différents rapports particuliers et le rapport général aient été achevés, imprimés, déposés, étudiés, discutés, et que le budget ait été voté par l'une ou l'autre Chambre. »

Alors la Chambre des députés devra se proroger si la loi municipale est ajournée.

On lit dans le *Sentinelle du Midi* :

« On annonce, et nous annonçons cette nouvelle sous toutes réserves, que l'escadre d'évolutions aurait reçu l'ordre de se tenir prête à prendre la mer au premier signal. La destination serait le Levant.

» La *Victorieuse* et le *Tourville* sont en préparation d'armement; ces deux navires pourraient être prêts à prendre la mer, si besoin était, vers la fin du mois d'août. »

Une dépêche particulière de Rome nous apprend que le roi Victor-Emmanuel a signé

le décret qui nomme le général Cialdini ambassadeur d'Italie à Paris.

Nous espérons que le choix de l'Italie se porterait sur un autre personnage. Le nom du général Cialdini évoque pour nous de tristes souvenirs. Nous n'avons point oublié l'entrevue de Chambéry en 1860; nous n'avons point oublié que c'est ce général qui a reçu le fameux mot d'ordre : « Allez, et faites vite ! » et qui peu après « faisait vite, » en écrasant la petite armée de Lamoricière à Castellidardo; nous n'avons point oublié enfin les traitements injurieux infligés aux prisonniers français que l'honneur militaire et le droit des gens commandaient au moins de respecter.

Si le roi Victor-Emmanuel a voulu faire un choix blessant pour la France, nous devons avouer qu'il a réussi.

On lit dans la correspondance parisienne de l'*Echo des Alpes* :

« Vous voyez sans doute, dit-elle, dans M. de Marcère et son sous-secrétaire d'Etat, M. Faye, deux ennemis vigoureux du cléricisme? Eh bien! tous les deux ont leurs fils dans l'établissement d'éducation qui a été fondé à Saint-Ouen, par le directeur de l'école ecclésiastique des Carmes. »

Diderot enseignait bien le catéchisme à sa fille.

## Etranger.

AFFAIRES D'ORIENT.

Le *Temps* a reçu de son correspondant l'importante dépêche qui suit :

« Vienne, 30 juin.

» Des dépêches parvenues ici en haut lieu annoncent que les troupes serbes ont franchi la frontière ce matin à quatre heures.

» Le prince Milan, au moment de son départ de Belgrade, a été arrêté par un accident : les chevaux de sa voiture se sont emportés et la voiture elle-même a versé. »

Pour bien comprendre les opérations militaires qui vont avoir lieu, il est nécessaire de connaître les positions de l'armée serbe.

L'armée serbe est composée de trois corps importants; un quatrième corps est formé de volontaires et de corps francs.

Le premier du côté de l'est, en face de Widdin, surveille les troupes turques qui sont massées en nombre considérable sous le canon de cette forteresse.

Le second, qui est le corps principal, sous le commandement du général Tcherniaeff, a son quartier général à Alexinat et fait front au camp retranché de Nich, la plus forte des positions turques.

Le troisième menace Novi-Bazar, à l'angle que forme la frontière qui, de là, se dirige du sud au sud-ouest. C'est par la route de Novi-Bazar que l'armée serbe peut donner la main au Monténégro; c'est là peut-être que se porteront les premiers efforts.

Enfin, le corps des volontaires, fort de 12,000 hommes, est campé sur la Brana. Une dépêche, adressée au *Times*, annonce qu'il a passé cette rivière et pénétré en Bosnie pour opérer avec les insurgés, et leur fournir des armes. Il emporte, dans ce but, 20,000 fusils.

On télégraphie de Belgrade à la *Novelle Presse libre de Vienne* :

« Le prince a prononcé avant son départ le discours suivant :

« Soldats, je me mets à votre tête comme le premier soldat; j'entre en campagne pour combattre l'ennemi de notre patrie, pour faire honneur à ma mission et à mon nom. Je vous confie ma femme, la princesse; protégez-la, ainsi que la capitale. Adieu ! »

» Le prince baisa ensuite le drapeau, le donna à un officier et dit :

« Soldats, je vous donne ce drapeau, défendez-le jusqu'à votre dernière goutte de sang. »

On mande de Vienne au *Standard* que quand le prince Milan a quitté Belgrade, il foule à abattu le mâst sur lequel flottait le drapeau du sultan aux jours de fête, comme le symbole de la suzeraineté de la Porte sur la Serbie.

Le même correspondant relève le nombre des officiers d'armées étrangères qui seraient aujourd'hui dans l'armée serbe. Il y aurait 120 officiers russes et 30 officiers allemands.

On lit dans la *Correspondance politique de Vienne* :

« Le Monténégro suit l'exemple de la Serbie. Tous les Monténégrins de dix-sept à soixante ans sont appelés sous les armes. Le corps principal, sous les ordres du prince, aura un effectif de 11,000 hommes, et prendra position devant Podgorizza. »

» L'approvisionnement de l'armée et la population est assurée pour six mois. Le 1<sup>er</sup> juillet, le Sénat prendra en mains les affaires du gouvernement et exercera le pouvoir au nom du prince jusqu'à la fin de la guerre. Quelques-uns des enfants du prince les plus grands, sont en Russie; les autres jeunes sont avec leur mère, à Biana, en Dalmatie, où ils resteront jusqu'à la paix.

» Le ministre des affaires étrangères du Monténégro, M. Radonitch, devait être venu d'Emis le 24 juin. Il était chargé de présenter au czar l'impossibilité où se trouvait le prince Nikita d'observer plus longtemps la neutralité. Il paraît que les arguments exposés par M. Radonitch ont été appréciés à Emis à leur juste valeur et que le Monténégro a été laissé libre d'agir, selon les circonstances et selon ses intérêts, sans risques et périls. »

Voici, d'après la *Correspondance politique*, les conditions du traité de Servie avec le Monténégro :

« 1<sup>o</sup> Les deux parties ne peuvent agir séparément. »

que mes efforts finiraient par me desserrer un peu les coudes.

Une fois maître d'un capital suffisant, les choses devaient aller d'elles-mêmes; seulement, il fallait, pour le quart d'heure, monter au toit sans échelle, en attendant qu'on l'eût fabriqué barreau par barreau.

Robert venait nous voir assez souvent, et je m'étais aperçu plus d'une fois que les petites épargnes destinées à quelques rares parties de plaisir ou à la toilette de Geneviève passaient invariablement du tiroir de la tante dans la poche du neveu.

Je ne disais rien, parce qu'il m'était, après tout, plus facile de sacrifier ce peu d'argent que d'affliger l'excellente créature. Elle rachetait ces petites prodigalités par tant de travail, de frugalité et d'économie, que j'avais l'air de ne rien voir.

En cela, je cherchais plutôt mon repos que son avantage, et, si j'avais eu plus de sens, j'aurais compris que mon devoir était de l'éclairer. Parce que l'infirmité de ceux qui vivent à vos côtés est encore peu de chose et ne vous cause nulle gêne, il ne faut pas fermer les yeux, mais, bien au contraire, y prendre garde, la soigner et la guérir.

Je le compris quand il était trop tard; et, pour n'avoir pas voulu m'occuper d'un faible mal, je

le laissai grandir jusqu'à devenir la cause de notre perte.

J'étais parti pour la Bourgogne, où j'allais étudier un travail qu'on voulait adjuger prochainement; mon absence devait durer une douzaine de jours. Geneviève était seule avec notre garçon, Marcel, qui n'avait alors que trois ans. Je n'ai donc su que par elle tout ce qui se passa alors et que je vais raconter.

Le surlendemain de mon départ, Robert vint la voir. Il lui parut inquiet et abattu.

A toutes les questions il ne répondait que par des mots interrompus ou par des soupirs.

Elle le retint à dîner; mais il ne mangeait rien et devenait toujours plus triste.

Tourmentée, elle le pressa davantage; alors il se mit à dire que la vie lui déplaisait, et qu'un jour ou l'autre il la jetterait là comme une paire de souliers usés.

Geneviève, saisie, voulut combattre son découragement; mais, plus elle parlait, plus Robert s'exaltait dans sa résolution, jusqu'à ce qu'il eût fait entendre qu'il ne lui restait plus d'autre parti.

Sa tante le pressa de s'expliquer; mais il s'obstinait dans ce silence tétu des coupables qui ne veulent point avouer.

Tout-à-fait épouvantée, elle alla reporter dans son berceau le petit Marcel qui s'était endormi sur

ses bras, et revint vers Robert, décidée à lui arracher son secret.

Elle le trouva les deux coudes sur ses genoux, et la tête dans ses mains comme un désespéré.

Geneviève lui dit tout ce que son amitié pouvait inventer; elle lui parla de son père, de la promesse qu'elle avait faite de le remplacer; elle nomma l'une après l'autre toutes les fautes qu'elle pouvait supposer, en lui demandant de répondre seulement par un mot, par un signe; mais Robert secouait toujours la tête.

Enfin, à bout de patience, elle venait de s'interrompre, lorsqu'il se redressa brusquement et s'écria que s'il n'avait pas cent louis pour le lendemain il était perdu.

Geneviève fit un bond en arrière, comme si on lui eût demandé la couronne de France.

— Cent louis! répéta-t-elle; et qui veux-tu que te les donne? Pourquoi en as-tu besoin? Qu'en veux-tu faire?

— Je les dois! répondit Robert.

Et comme sa tante le regardait d'un air de doute, il se mit à lui dérouler la liste de ses désordres depuis trois années.

Il avait sur lui des lettres de créanciers, des factures non acquittées, et jusqu'à des assignations sur papier timbré; mais à mesure qu'il expliquait le tout à Geneviève, celle-ci s'indignait et sentait la pitié s'en aller.

— Eh bien, puisque vous avez pu dépenser une pareille somme, vous verrez à la gagner, dit-elle résolument. Je la tiendrais là, dans mon tablier, moi et ne servant à rien, que vous n'en auriez pas le premier écu. Ah! on a raison de dire que Dieu nous aime mieux que nous ne nous aimons nous-mêmes! Quand il a repris mon pauvre frère, je l'accusais dans mon cœur, et maintenant je crois qu'il aurait fallu le remercier; car il lui a épargné un chagrin et de la honte.

— Qui, interrompit Robert avec une sorte de dace désespérée, plus de honte que vous ne croyez vous-même; car je n'ai pas encore tout dit.

— Et que vous reste-t-il donc à dire, malheureux? s'écria Geneviève.

Son neveu s'était levé, pâle et comme hors de lui.

— Eh bien, dit-il en montrant les papiers des créanciers, il fallait payer tout cela sous peine d'aller en prison... et je l'ai payé.

— Vous? comment?

— Avec un billet.

Elle le regarda sans comprendre.

— Quel billet? demanda-t-elle.

— Un billet signé du nom de votre mari.

— Que dis-tu, malheureux? mais c'est un faux!

Il baissa la tête; Geneviève joignit les mains en poussant un cri.

(La suite au prochain numéro.)

rément; leur mission est la délivrance des provinces limitrophes turco-serbes; 2° la paix avec la Turquie ne devra pas être conclue avant d'avoir obtenu ce résultat; 3° le commencement des hostilités est fixé au plus tard pour la fin de la première semaine de juillet; 4° la fin de la première semaine de juillet, si des compensations territoriales sont accordées à la Servie, et non au Monténégro, ou vice versa, la guerre devra être continuée à outrance. »

Athènes, 4<sup>er</sup> juillet.

Jusqu'à présent, le gouvernement grec, fidèle à sa politique de paix, a arrêté à la frontière les agents qui avaient mission de pousser les provinces turques à s'insurger et de recruter des volontaires pour l'insurrection. (Agence Havas.)

Francfort, 4<sup>er</sup> juillet, midi.

Une dépêche arrivée ici dans la matinée, datée de Jugenheim, hier, et émanant de l'entourage du czar, affirme qu'un accord définitif entre l'Angleterre et la Russie a été conclu hier dans la soirée. (Agence Maclean.)

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Nos deux sociétés musicales se sont fait entendre tour à tour avant-hier soir, l'une à 4 heures 1/2, au Champ-de-Foire, l'autre quelques heures après, au Square du théâtre.

Si, certains dimanches, Saumur n'offre sous ce rapport aucune distraction, cette fois le public dilettante a pu assister à deux concerts dans la même soirée. Et nous avons vu que cette abondance de biens ne pouvait nuire, car, d'un côté comme de l'autre, un auditoire nombreux et sympathique se pressait autour des musiciens.

Peut-être le mail du Champ-de-Foire avait-il un aspect plus animé qu'aux précédents concerts de la société des sapeurs-pompiers. Ce lieu de réunion, que chacun s'accorde à trouver très-agréable, ces arbres qui offrent au public leur frais ombrage, et mieux encore le renom des musiciens de M. Halbert, sont des attraits bien suffisants pour justifier de plus en plus l'empressement des promeneurs à chaque nouvelle soirée musicale.

Inutile de parler de l'exécution des divers morceaux : il nous faudrait pour cela répéter les éloges qui étaient dans toutes les bouches. Qu'il nous suffise de citer la fantaisie de Verdi, *Due Foscari*, et *l'Étincelle*, de Ziegler, lesquelles nous ont permis d'apprécier de nouveau le talent du jeune piston solo, M. Paul P..., que l'on peut considérer comme un véritable artiste. Du reste, des applaudissements justement mérités l'ont remercié du plaisir qu'il a fait éprouver aux nombreux auditeurs.

La musique des sapeurs-pompiers s'est rendue par les rues de Poitiers et d'Orléans en exécutant un joyeux pas redoublé.

A 8 heures 1/2, le concert de la musique municipale avait réuni une foule d'amateurs dans l'intérieur du Square et sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Comme toujours, cette musique a obtenu un brillant succès; chacun des morceaux composant le programme exigeait une mention particulière. Signalons seulement la valse intitulée *le Génie des Roses*, qui a beaucoup plu et a été très-applaudie.

On dit que notre musique municipale, si habilement dirigée par M. Meyer, irait prochainement embellir de sa présence une fête donnée dans l'une de nos stations balnéaires. Si ce voyage se réalise, nous aurons certainement à enregistrer de nouveaux succès.

Hier soir, vers 8 heures, un enfant de 40 ans, Émile Bourreau, était à s'amuser avec plusieurs de ses camarades sur le bord de la Loire, vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville. Tout-à-coup, cet enfant glissa sur la cale et disparut sous l'eau, profonde de 2 mètres en cet endroit. Fort heureusement le jeune Désiré Léturgie, âgé de 13 ans, ouvrier pâtissier, natif de Loudéac (Côtes-du-Nord), se trouvait sur le quai. N'écouter que son courage, il se jeta à l'eau tout habillé, saisit l'enfant que le courant emmenait au large, et le ramena sain et sauf sur le rivage. Il était temps : le jeune Bourreau commençait à perdre connaissance.

Ce sauvetage fait le plus grand honneur à Désiré Léturgie, qui, paraît-il, quoique jeune, n'en est pas à son coup d'essai.

## Cours public et gratuit de Viticulture

Professé par M. DU BREUIL.

A SAUMUR, DANS LA SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE.

### Leçons théoriques.

Mardi 5 juillet, à 9 h. 1/2 du matin.

Notions historiques et économiques sur les vignobles. — Création d'un vignoble. — Choix de l'emplacement.

Jeudi 6 juillet, à 9 h. 1/2 du matin.

Suite de la création d'un vignoble. — Clôtures. — Préparation du sol. — Choix des cépages.

L'examen des candidats aux bourses départementales pour l'enseignement secondaire spécial aura lieu le jeudi 13 juillet prochain, à neuf heures du matin, à la préfecture.

L'idée de convoquer plusieurs classes de l'armée territoriale au moment des grandes manœuvres d'automne paraît aujourd'hui complètement abandonnée. Non-seulement, en effet, les équipements ne sont pas prêts, mais encore il y aurait là un supplément de dépense considérable que le gouvernement n'a pas prévu.

Dans cette situation, tout nous fait croire que le premier appel effectif de l'armée territoriale n'aura pas lieu avant l'année prochaine.

Par arrêté du ministre des finances, en date du 21 juin 1876, ont été nommés :

M. Autrasson, percepteur de Brézé, 4<sup>e</sup> classe, à la perception de Feneu, 3<sup>e</sup> classe.

M. Brot, percepteur de Martigné-Briand, 5<sup>e</sup> classe, à la perception de Brézé, 4<sup>e</sup> classe.

Par un arrêté en date du 7 juin, le conseil d'Etat vient de résoudre une question appartenant au domaine de la police des chemins de fer, qui avait donné lieu à des interprétations diverses, et qui intéresse particulièrement les cultivateurs propriétaires de bestiaux.

Il s'agissait de savoir si, lorsque des bestiaux ont pénétré sur les voies ferrées, leurs propriétaires doivent être poursuivis en raison de ce fait, même quand il est constaté que les clôtures de la voie n'étaient pas en bon état.

Le ministre des travaux publics soutenait que la défense de laisser errer les bestiaux sur la voie était générale, et qu'il n'était pas nécessaire, pour qu'elle pût s'exercer, que la voie fût munie de clôtures.

Le conseil d'Etat a rejeté cette manière de voir. Il a jugé qu'en présence de l'obligation rigoureusement imposée aux compagnies de chemins de fer d'entretenir les clôtures qui bordent la voie ferrée, l'exécution de cette prescription par les compagnies mettait les propriétaires de bestiaux à l'abri de toute responsabilité.

M. Gaulier, de Durtal, qui se livre depuis longtemps déjà à l'étude des phénomènes atmosphériques, nous adresse les prédictions suivantes pour tout le cours de l'été dans lequel nous entrons.

M. Gaulier sera appelé désormais le *Mathieu de Maine-et-Loire*. Nous désirons toutefois que ses prédictions ne se réalisent pas pour le mois de septembre.

### PRÉVISIONS DU TEMPS.

Mois de Juillet, Août et Septembre 1876.

J'avais dit, dans mes prévisions du temps pour les mois d'avril, mai et juin de l'année courante, que des inondations allaient sinon continuer sans interruption, du moins se reproduire fréquemment au cours de 1876. Ce terrible fléau vient de me donner raison en ravageant une partie de la Suisse et tout le littoral du Rhin; la Loire, sans cependant déborder, si ce n'est sur les prairies qui ne sont pas garanties par des digues, a causé de grandes pertes aux riverains dans tout son parcours. J'avais également annoncé que de grands orages séviraient pendant les mois de mai et juin, surtout dans le midi et dans l'est de la France. Malheureusement mes prédictions ne se sont que trop réalisées, les victimes du violent orage qui s'est fait sentir à Lyon et dans ses environs sont une preuve; d'autres orages non moins violents se sont également abattus avec plus ou moins d'intensité sur diverses contrées du Midi.

J'ai promis, chers lecteurs, de continuer pendant tout le cours de cette année de vous faire part de mes observations; je publie celles pour les mois de juillet, août et septembre avec la conviction que, comme par le passé, elles se réaliseront. Vous verrez et jugerez.

### JUILLET.

Pleine lune le 6, à 3 h. 47 m. du soir et à 29 degrés 1/2 du méridien électro-magnétique. Orages violents, particulièrement dans le Midi et dans l'Est, surtout dans le voisinage des montagnes, sur les contrées très-élevées au-dessus du niveau de la mer (l'altitude des lieux est souvent une cause déterminante de ce phénomène). Cette phase lunaire est à redouter; mais, comme je l'ai dit dans mes prédictions pour mai et juin, les grandes chaleurs localisent énormément les orages en raison de la grande dilatation qui s'opère constamment dans l'atmosphère; la condensation ne se fait que sur certains points et subitement, mais elle est beaucoup plus intense; aussi les orages sont bien plus fréquents et plus violents en été qu'en hiver.

Dernier quartier le 14, à 2 h. 5 m. du soir et à 80 degrés 1/2 du méridien électro-magnétique. Vents variables alternant entre le Sud et le Nord, très-forte condensation des vapeurs aqueuses sur certaines zones, et orages excessivement violents avec grêle dans bien des contrées.

Nouvelle lune le 21, à 5 h. 2 m. du matin et à 8 degrés du méridien électro-magnétique. Grandes chaleurs qui produiront des orages avec grêle dans certaines localités, surtout dans l'Est.

Premier quartier le 28, à 3 h. 28 m. du matin et à 39 degrés du méridien électro-magnétique; même température que dans la phase précédente.

En général, le mois de juillet sera excessivement chaud et orageux, le thermomètre s'élèvera au maximum des grandes chaleurs.

### AOUT.

Pleine lune le 5, à 6 h. 47 m. du matin et à 60 degrés 1/2 du méridien électro-magnétique. Température moins chaude que dans le mois précédent et plus moyenne pendant cette phase lunaire.

Dernier quartier le 12, à 10 h. 8 m. du soir et à 19 degrés du méridien électro-magnétique. Temps relativement sec et chaud, mais quelques orages se produiront dans l'Est et dans le Midi.

Nouvelle lune le 19, à midi 35 minutes et à 54 degrés 1/2 du méridien électro-magnétique. Beau temps pendant cette période lunaire, mais un peu variable.

Premier quartier le 26, à 6 h. 27 m. du soir et à 50 degrés 1/2 du méridien électro-magnétique; même température que dans les phases précédentes.

### SEPTEMBRE.

Pleine lune le 3, à 9 h. 22 m. du soir et à 42 degrés du méridien électro-magnétique; temps variable, et même très-pluvieux sur certaines contrées et avec orages.

Dernier quartier le 11, à 4 h. 30 m. du matin et à 8 degrés du plan du méridien électro-magnétique; température très-orageuse et très-pluvieuse sur beaucoup de zones pendant les sept jours de cette phase.

Nouvelle lune le 17, à 10 h. 4 m. du soir et à 24 degrés du plan du méridien électro-magnétique. Temps orageux, pluvieux et venteux; les vents se tiendront constamment dans la partie sud.

Premier quartier le 26, à midi 43 m. et à 43 degrés 1/2 du méridien électro-magnétique; continuation de la pluie avec de grands orages, surtout dans le Midi et dans l'Est.

Le mois de septembre sera très-pluvieux; cette intempérie produira de grandes crues sur presque tous nos fleuves et rivières; des inondations sont encore à craindre, ou plutôt inévitables; les mers qui avoisinent nos côtes seront très-mauvaises, des sinistres maritimes seront fréquents.

Je fais remarquer que ces prédictions s'entendent non-seulement pour la France, mais encore pour l'Angleterre, la Belgique, la Suisse et l'Italie, en tenant compte, bien entendu, des modifications atmosphériques apportées par le climat de chacun de ces pays.

Durtal, le 4<sup>er</sup> juillet 1876.

A. GAULIER.

M. Evariste Mangin quitte le *Phare de la Loire* de Nantes. Il vient d'adresser ses adieux à ses lecteurs.

Le nouveau rédacteur de la feuille nantaise sera M. Georges Schwob, conseiller municipal de Tours.

Cet organe politique ne changera pas de couleur, M. Schwob ayant toujours professé au sein du conseil de Tours et dans la presse locale des sentiments très-républicains.

Jeudi, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris, un groupe d'instituteurs des départements de la Seine et de Seine-et-Oise fondait une Société nouvelle de géographie qui s'occupera de la position topographique de la France exclusivement. Soixante-douze membres se sont déjà fait inscrire, en attendant de nouveaux adhérents.

Le but de cette Société est de faire collaborer tous les instituteurs de France à une carte minutieusement détaillée de notre pays. Chaque instituteur aura à dresser la carte de la commune qu'il habite avec ses routes, ses sentiers, ses ruisseaux, etc. Les cartes de chaque commune seront une première fois centralisées et raccordées au chef-lieu de canton; de celui-ci elles seront transmises au chef-lieu d'arrondissement, et ainsi de suite, de sorte que, par ce procédé divisionnaire, la carte de France sera sous peu de temps dressée avec ses moindres détails et chacun pourra à son aise découvrir sur le papier la commune qu'il habite et trouver le chemin le plus court pour s'y rendre de tel ou tel endroit.

### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 2 juillet 1876.

Versements de 227 déposants (48 nouveaux), 21,811 fr. » c.

Remboursements, 5,092 fr. » c.

## Dernières Nouvelles.

Vienne, 3 juillet.

Une dépêche de Belgrade d'aujourd'hui porte ce qui suit :

Hier, l'armée serbe a fait une reconnaissance à la frontière du sud-est.

Elle a occupé quelques positions stratégiques importantes sur le territoire turc.

Quelques escarmouches sans importance ont eu lieu.

Vienne, 3 juillet.

On assure que le prince Milan est arrivé hier à Alexinaiz.

Le prince, passant à Semendria, a adressé à la population un discours où il est dit :

« L'heure de la justice a sonné. Faisons notre devoir, et Dieu récompensera nos efforts. Nous n'avons plus aujourd'hui d'autre alternative que la liberté ou la mort. »

On ajoute que ces paroles ont été accueillies avec enthousiasme.

Le gouvernement serbe a demandé à l'Autriche de déclarer la neutralisation du Danube, afin d'empêcher les canonnières turques de venir bombarder Belgrade, en déclarant que, dans le cas contraire, il serait obligé de placer dans le Danube des torpilles, qui rendraient la navigation de ce fleuve fort dangereuse pour la navigation commerciale.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Théâtre de Saumur.

JEUDI 6 juillet 1876,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée par MM. TALLEN, EUGÈNE BONDOIS et TOUZÉ, régisseurs de l'Odéon, SICARD, GRANDIER, AMAURY, Mmes ALICE LODY, MASSON et V. BOOSS, artistes du théâtre de l'Odéon.

**LE JUIF POLONAIS**, pièce en 3 actes et 5 tableaux, par Erckmann-Chatrian.

M. TALLEN remplira le rôle de *Mathis*, qu'il a créé à Paris.

**Au public!** prologue d'ouverture de M. Ernest d'Hervilly, dit par M. Sicard.

**L'ANGLAIS ou le Fou raisonnable**, comédie en un acte, de Patrat.

M. Eugène BONDOIS remplira le rôle de *Spleen*; M<sup>lle</sup> A. LODY celui de *Thérèse*.

Ordre : 1. Au public; 2. le Juif polonais; 3. l'Anglais.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE  
**MAINE-ET-LOIRE ET NANTES**

A ANGERS ET A PARIS, 15, RUE LOUIS-LE-GRAND

CAPITAL-ACTIONS : 10 MILLIONS DE FRANCS  
DONT 8 MILLIONS VERSÉS

SUBVENTIONS : 8,190,000 francs.

CONCESSIONS : 182 kilomètres dans les départements de Maine-et-Loire ; 30 kilomètres de Nantes à la jonction de Maine-et-Loire.

**ÉMISSION DE  
55,000 OBLIGATIONS**

RÉDUIRE  
sur la demande de M. le Ministre des Travaux publics à

**30,000 OBLIGATIONS  
de 500 francs**

AMORTISSABLES EN 96 ANNÉES ET RAPPORTANT  
15 francs d'intérêt annuel.

Payables par semestres les 1<sup>er</sup> Janvier et 1<sup>er</sup> Juillet  
A la Société de Dépôts et de Comptes Courants, à Paris  
Le premier Remboursement aura lieu le 1<sup>er</sup> Juillet 1877.

Ladite Émission a été AUTORISÉE PAR DÉCISION MINISTÉRIELLE DU 24 JUIN 1876, sur le versement à la Caisse des Dépôts et Consignations

de 1,540,000 fr. complétant la justification des HUIT MILLIONS de dépenses préalables exigés par le Décret de concession du 28 octobre 1873. — Soixante-sept kilomètres de Montreuil-Bellay à Angers presque entièrement construits et qui seront livrés à l'exploitation en novembre prochain viennent s'ajouter à ces garanties.

Prix d'Émission : 277 fr. 50

(Jouissance à dater du 1<sup>er</sup> Juillet 1876)

PAYABLES COMME SUIT :

40 fr. en souscrivant ;  
27 50 à la répartition ;  
70 » du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 1876 ;  
70 » du 1<sup>er</sup> au 10 janvier 1877, sous déduction du coupon échéant à cette date, lequel sera payé net d'impôts ;  
70 » du 1<sup>er</sup> au 10 mai 1877.  
Les versements en retard seront passibles de l'intérêt à 6 0/0.

Les Souscripteurs pourront anticiper leurs versements avec bonification d'un escompte à 5 0/0, soit de 5 fr. 20 par obligation pour la libération intégrale au moment de la Souscription.

En tenant compte de cette bonification, le prix de l'obligation libérée en entier ressort à

**272 fr. 30**

soit un placement à 5 1/2 0/0

sans tenir compte de la prime de remboursement.  
Les formalités seront remplies pour l'admission à la Cote officielle de la Bourse de Paris.

La Souscription sera ouverte :

Le **JEUDI 6 JUILLET** de 10 à 4 heures  
A LA SOCIÉTÉ DE DÉPÔTS et de COMPTES COURANTS, 2, place de l'Opéra, à Paris.

On reçoit, dès maintenant, les demandes faites par correspondance, accompagnées du premier versement. LES SOUSCRIPTIONS D'OBLIGATIONS LIBÉRÉES AURONT UN DROIT DE PRÉFÉRENCE.

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (16<sup>e</sup> ANNÉE)**

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

**Marché de Saumur du 1<sup>er</sup> juillet.**

Froment (Ph.) 77 k.	19 50	Huile chene.	50	—
2 <sup>e</sup> qualité.	74	Huile de lin.	50	—
Seigle . . . . .	75	Graine trèfle	50	—
Orge . . . . .	65	— Luzerne	50	—
Avoine h. bar.	50	Foin (h. bar.)	780	80
Fèves . . . . .	75	Luzerne —	780	75
Pois blancs.	80	Paille	780	70
— rouges.	80	Amandes . . .	50	—
Graine de lin.	70	Cire jaune.	50	250
Farine, culas.	157	Chanvres 1 <sup>er</sup>	—	—
Colza . . . . .	65	— qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis . . .	50	2 <sup>e</sup>	—	—
Huile de noix.	50	3 <sup>e</sup>	—	—

**COURS DES VINS**

BLANCS (2 hecl. 30)	
Coteaux de Saumur, 1875.	1 <sup>er</sup> qualité
Id.	2 <sup>e</sup> qualité
Ordin., envir. de Saumur 1875.	1 <sup>er</sup> qualité
Id.	2 <sup>e</sup> qualité
Saint-Léger et environs 1875.	1 <sup>er</sup> qualité
Id.	2 <sup>e</sup> qualité
Le Puy-N. D. et environs 1875.	1 <sup>er</sup> qualité
Id.	2 <sup>e</sup> qualité
La Vienne, 1874.	1 <sup>er</sup> qualité
Id.	2 <sup>e</sup> qualité
ROUGES (2 hecl. 20)	
Souzay et environs, 1875	1 <sup>er</sup> qualité
Champigny, 1875	1 <sup>er</sup> qualité
Id.	2 <sup>e</sup> qualité
Id. 1874.	1 <sup>er</sup> qualité
Id.	2 <sup>e</sup> qualité
Varrains, 1875	1 <sup>er</sup> qualité
Varrains, 1875.	2 <sup>e</sup> qualité
Bourgueil, 1875	1 <sup>er</sup> qualité
Id.	2 <sup>e</sup> qualité
Id., 1874.	1 <sup>er</sup> qualité
Id.	2 <sup>e</sup> qualité
Restigné	1 <sup>er</sup> qualité
Chinon, 1875.	1 <sup>er</sup> qualité
Id.	2 <sup>e</sup> qualité
Id. 1874.	1 <sup>er</sup> qualité
Id.	2 <sup>e</sup> qualité

On peut dire que l'Univers illustré vient de fier, dans chacun de ses numéros, la nouveauté de cette magnifique publication. Ses sujets sont intéressants et variés, ne laissent échapper aucun détail d'actualité. Quant à sa partie littéraire, elle est confiée aux écrivains les plus distingués, et ses pages sont toujours attrayantes et d'une irréprochable moralité.

P. GODET, propriétaire-gérant.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.  
45<sup>e</sup> ANNÉE (1875).

Prix du volume broché . . . . . 7 fr. »  
— cartonné . . . . . 8 50

Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.  
On peut se procurer chaque volume séparément.

**MAGASIN PITTORESQUE**

La collection se compose des années 1833 à 1875. — Le volume 1875 (43<sup>e</sup> année), mis en vente le 5 décembre 1875.

LES ABONNEMENTS COURENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER OU DU 1<sup>er</sup> JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

**OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :**

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du Magasin pittoresque.  
1 volume broché . . . . . 7 fr. »  
Cartonné . . . . . 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1876, environ 30 gravures dans chaque Almanach.  
Chaque almanach . . . . . 50 c.

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le Magasin pittoresque sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE ; 1 vol. grand in-4°, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.  
Prix . . . . . 15 fr.  
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES ; 4 volumes, 941 gravures.  
Prix de chaque volume broché . . . 6 fr.  
L'ouvrage complet . . . . . 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque ; 2 vol., 800 gravures.  
Prix de chaque volume broché . . . 7 fr. 50  
L'ouvrage complet . . . . . 15 »  
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du Magasin pittoresque ; 1 volume in-4°. — 2<sup>e</sup> édition.  
Prix, broché . . . . . 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.  
Prix de chaque volume broché . . . 45 »  
L'ouvrage complet . . . . . 85 »  
LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand et Victor Chauvin, illustrés par Yan Van  
1 vol. grand in-8°  
Prix, pour Paris, broché . . . . . 1 fr. 50  
— cart., doré sur tranche . . . . . 2 fr. 50

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.  
**ADJUDICATION**  
Dimanche 23 juillet, à midi,  
En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur,  
**DE MAISON**  
De construction récente,  
Composée de deux pièces au rez-de-chaussée, deux pièces au premier étage, caves, greniers, servitudes, et jardin contenant 5 ares ; le tout sis au Pont-Fouchard, rue du Bourg-Neuf.  
On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.  
S'adresser audit notaire. (289)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.  
**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**LA MAISON-PRÉ**  
Située au lieu de ce nom, commune de Saint-Lambert-des-Lévéés,  
Consistant en maison d'habitation, remise, écurie et jardin ; le tout d'un seul tenant, clos de murs, porté au cadastre, section C, n° 77, pour une contenance de 40 ares.  
S'adresser, pour traiter, à M. BIDAULT-ROUSSEL, négociant à Saumur, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. (269)

Etude de M<sup>e</sup> JULES DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévéés.  
**A VENDRE**  
DE GRÉ A GRÉ,  
**LES IMMEUBLES**  
Ci-après désignés.  
1<sup>er</sup>. En la commune de Saint-Clément.  
Cinquante ares 75 centiares de terre, dans les Varennes, aux Gran- n. A. C. ges et dans l'île Mogé . . . . . » 50 75  
2<sup>es</sup>. En la commune de Saint-Martin-de-la-Place.  
Un hectare 65 ares, dans l'île Pistolet . . . . . » 1 65 »  
Cette île, dans une très-jolie situation, est plantée de nombreux et beaux arbres.  
3<sup>es</sup>. En la commune de la Ménitrd.  
Cinquante-sept ares 75 centiares de terre, au canton des Molles . . . . . » 57 75  
Total . . . . . » 2 73 50  
S'adresser à M<sup>e</sup> DEGREGZ.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.  
**A AFFERMER**  
PAR ADJUDICATION,  
Le dimanche 23 juillet 1876, à l'heure de midi.  
Pour trois, six ou neuf années, du 1<sup>er</sup> septembre 1876,  
**LA CHASSE**  
SUR  
**LA TERRE DE POCÉ**  
Commune de Distré,

Superficie : 63 hectares.  
ET SUR  
**LA TERRE DE LA BELORDERIE**  
Communes de Verrie, Trèves et Gennes,  
Superficie : 203 hectares.  
La terre de la Belorderie comprendra une maison avec servitudes, sise à Milly, pouvant servir de rendez-vous de chasse.  
Communications faciles.  
S'adresser, pour visiter, aux gardes particuliers, MM. Gustin Nau, à Roumarson, HUBERT, à Milly, et à M<sup>e</sup> MÉHOUS, dépositaire du cahier des charges. (290)

Etude de M<sup>e</sup> LORIOLE DE BARNY, notaire à Angers, rue d'Alsace.  
**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**BELLE TERRE DE VILLEGONTHIER**  
Située près de Candé, sur la route nationale d'Angers à Rennes,  
Comprenant :  
Château en parfait état, parc de 33 hectares, entouré de murs, avec eaux vives, bois, six métraires bien bâties et un moulin à vent ;  
Le tout d'un seul tenant, d'une contenance de 293 hectares.  
Belle chasse.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LORIOLE DE BARNY, notaire à Angers, rue d'Alsace.  
On ne pourra visiter qu'avec un permis du notaire. (237)

Etude de M<sup>e</sup> LORIOLE DE BARNY, notaire à Angers, rue d'Alsace.  
**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**TERRE DE PARNAY**  
Près Baugé,  
Avec joli château récemment construit, parc, prairies, vignes, vergers, bois et neuf métraires.  
Ensemble : 393 hectares.  
Chasse exceptionnelle.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LORIOLE DE BARNY, notaire à Angers. (238)

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT,  
**UNE MAISON**  
AVEC JARDIN,  
Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 17.  
S'adresser à M. MESLET, ferblantier, rue de la Comédie. (286)

Librairie MILON, rue d'Orléans à Saumur, et librairie GRASSET, rue Saint-Jean, à Saumur.  
**LETTRES**  
SUR  
**LE BEAU EN LITTÉRATURE**  
SUIVIES D'UNE  
ETUDE SUR LE GRAND CORNEILLE  
Par M. L'ABBÉ MERYT,  
Curé de Saint-Pierre de Saumur, ancien professeur de rhétorique au Petit-Séminaire Mongazon, à Angers.  
2<sup>e</sup> ÉDITION NOTABLEMENT AUGMENTÉE.  
1 vol. in-12. — 2 fr. et 2 fr. 50 franco par la poste.  
Saumur, imprimerie de P. GODET.

**A LOUER**  
En totalité ou par parties.  
Vastes appartements, convenant au commerce des vins, avec écurie, remise, rue des Bénédictins, 3.  
S'adresser à M. PASQUARIACIEN.

**DOCTOR IN ABSSENTIA**  
Les personnes désireuses de se faire sans déplacement, lauréat et docteur ou de bachelier en médecine, sciences, lettres, théologie ou philosophie, en France ou en Angleterre, peuvent s'adresser à M. le Docteur en Médecine, rue du Roi, 46, à Londres (Angleterre), qui donnera volontiers les informations nécessaires.

**RIELLAN**  
DENTISTE  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, à Saumur.